



## Olivier BARNEFF

Avocat Associé  
Avocat depuis 2012

Responsabilité Civile, Droit Bancaire, Droit des Assurances, Droit du Travail  
Master II Droit Privé général  
Parle Anglais

T. 03 26 69 32 48 F. 03 26 21 50 05  
Secrétaire [Élaine THIBLET](#)

### Sa biographie

Après avoir obtenu sa maîtrise en droit à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas et fini Major de sa promotion de Master 2 de Droit privé général, Olivier BARNEFF a intégré l'Ecole des avocats de PARIS en 2010. Dans le cadre de stages en tant qu'élève-avocat, il rejoint le Cabinet ACG où il va pouvoir élargir ses compétences en matière civile, et notamment en droit du travail auprès de [Me THIÉBAUT](#).

À la suite de l'obtention de son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat en octobre 2011, il devient collaborateur du Cabinet ACG puis associé.

Compte tenu de sa formation en matière civile, il intervient principalement dans les domaines suivants :

- baux d'habitation
- contentieux du droit des contrats (formation, exécution, responsabilité civile)
- garantie des vices cachés
- contentieux des crédits à la consommation
- droit des assurances
- droit de la construction

Toutefois, depuis qu'il collabore avec [Me THIÉBAUT](#), il traite également de nombreux dossiers dans le domaine du [droit du travail](#) (procédures de licenciement, contentieux du contrat de travail...).

Afin de défendre au mieux les intérêts de chaque client, il allie disponibilité, réactivité et efficacité.